



## ÉvaluatiEn des résultats de l'écEle au regard de la lutte à l'intimidatiEn et à la viElence

« Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école. »(83.1 LIP)

Tenir compte des sections concernant les actes de violence à caractère sexuel dans l'évaluation de votre plan de lutte.

Nom de l'établissement: École de l'Envolée

Date du CÉ: 20 mai 2025

Année scolaire: 2024-2025

### ÉvaluatiEn des éléments du plan de lutte

Élément 1: Analyse de la situation de l'école

Pistes de questionnement :

- Le portrait de situation est-il toujours représentatif de la réalité actuelle ?
- Y a-t-il eu des changements importants dans l'environnement de l'école qui pourraient modifier le portrait de situation ?

Commentaires :

On observe une amélioration sur le langage, les élèves sont plus respectueux. En revanche, on observe une diminution du respect envers le matériel et de la bousculade.

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

Nous souhaitons mettre l'emphase sur le respect de façon général. Cela nous permettra de mieux suivre la situation avec l'aide de notre outil de suivi Mémo.

Élément 2: Mesures de prévention visant à contrer toute forme d'intimidation ou de violence

Pistes de questionnement :

- Les moyens choisis ont-ils été mis en place ?
- Les moyens ont-ils été efficaces ? Quels ont été les effets?

Commentaires :

Le programme DIRE mentor est mis en place progressivement et au même rythme chez les titulaires. Nous faisons l'enseignement du respect par le biais des plans de leçons, ainsi que le renforcement positif auprès des élèves qui sont respectueux. Le nombre de mémos est passé de 87 à 142 pour cette catégorie de comportement. En 25-26, nous incluons les catégories : attitudes négatives, langage inadéquat, manque de respect envers l'autorité, envers l'élève. Impliquer les parents sera important.

Objectif 1 : atteint  à poursuivre  à modifier

Objectif 2 : atteint  à poursuivre  à modifier

Objectif 3 : atteint  à poursuivre  à modifier

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

Afin de réunir les informations communiquées aux parents au même endroit, elles seront réunies sur le site internet de l'école. Un lien leur sera envoyé lorsque des informations doivent être portées à leur attention. Les billets de communication ne sont plus utilisés, il s'agit de Mémos.

### Élément 3: Mesures visant à favoriser la collaboration des parents

Pistes de questionnement :

- Les mesures facilitent-elle la participation des parents ?
- Les parents sont-ils bien informés ?

Commentaires :

**Tous ces moyens sont mis en place. Nous ne sommes pas convaincus que ces informations sont traitées et lues, compte tenu que la communication n'est pas optimale. Nous verrons à impliquer davantage les parents.**

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter:

**L'outil Mémos (confirmation de lecture ou commentaires) sera utilisé. L'utilisation de classe Dojo (pour la communication avec les parents) cessera, en lien avec une orientation du CSS.**

**Nous avons fait parvenir un sondage aux parents pour obtenir leur avis sur le climat à l'école.**

Élément 4: Modalités applicables pour signaler une situation de violence ou d'intimidation ou pour porter plainte

Pistes de questionnement :

- Quelles modalités sont utilisées ?
- Les modalités sont-elles efficaces et suffisantes ?
- Les modalités ont-elles été diffusées ?
- Est-ce que les actions à réaliser par le personnel scolaire en lien avec la procédure du traitement des plaintes sont connues ?

Commentaires :

Ces moyens sont publicisés, partagés et bien utilisés.

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter:

Rien à ajouter

Élément 5: Actions qui doivent être prises lorsqu'un acte d'intimidation ou de violence est signalé ou qu'une plainte est transmise à l'établissement par le protecteur régional de l'élève

Pistes de questionnement :

- Est-ce que tous les membres du personnel mettent en place les actions rapidement et efficacement ?
- Est-ce que le guide ou le protocole d'intervention pour les actes de violence à caractère sexuel est connu de tous ?

Commentaires :

**Beaucoup d'entraide est réalisée entre 1er intervenant et 2e intervenant... Tous les adultes sont aux faits des actions à prendre et les appliquent.**

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

Rien à ajouter.

Élément 6: Mesures visant à assurer la confidentialité lorsqu'un événement est signalé ou que l'on a porté plainte

Pistes de questionnement:

- Les mesures mises en place sont-elles efficaces et suffisantes?

Commentaires :

**Beaucoup de rappels et de la sensibilisation ont été faits et une grande amélioration est remarquée. Les adultes sont très sensibles à cela.**

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

Rien à ajouter

Élément 7 : Mesures de soutien ou d'encadrement offertes à un élève victime ainsi qu'à un témoin ou à l'auteur d'un tel acte

Pistes de questionnement :

- Les mesures aident-elles les victimes à se sentir en sécurité ?
- Les mesures aident-elles les auteurs à apprendre de nouveaux comportements ?
- Les mesures soutiennent-elles les témoins selon le rôle qu'ils ont joué ?

Commentaires :

**De façon générale, toutes ces mesures de soutien sont mises de l'avant et fonctionnent.  
Nos élèves sont bien pris en charge, soutenus et encouragés.  
Le titulaire a un rôle prédominant en ce qui a trait au soutien à la victime, mais d'autant plus à l'auteur.**

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

**Rien à ajouter.**

Élément 8: Sanctions applicables spécifiquement au regard des actes d'intimidation ou de violence

Pistes de questionnement:

- Les mesures aident-elles les victimes à se sentir en sécurité?
- Les mesures aident-elles à diminuer ou éliminer les comportements inappropriés et en apprendre de nouveaux? (comportements de remplacement)
- Les mesures permettent-elles à l'auteur de réparer ses gestes?

Commentaires :

Les sanctions sont appliquées selon la situation et les besoins des élèves impliqués.

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter:

Rien à ajouter

Élément 9 : Mesures de suivi afin de s'assurer que la situation est bien réglée et que les élèves impliqués sont en sécurité

Pistes de questionnement :

- Les mesures sont-elles appliquées systématiquement et de façon efficace ?
- La consignation des événements et des interventions a-t-elle été réalisée ?

Commentaires :

**Les mesures de suivis sont définies entre les membres de l'équipe-école concernées et appliquées selon la situation et les besoins.**

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

**Rien à ajouter.**

Une section distincte du plan de lutte contre l'intimidation et la violence doit être consacrée aux actes de violence à caractère sexuel.

1° des activités de formation obligatoires pour les membres de la direction et les membres du personnel;

Pistes de questionnement :

La formation a-t-elle été offerte à l'ensemble du personnel ?

La formation est-elle disponible en cours d'année pour le nouveau personnel ?

A-t-on un registre de qui a suivi la formation ?

Commentaires :

2° des mesures de sécurité qui visent à contrer les violences à caractère sexuel.

Pistes de questionnement :

- Les mesures de sécurité sont-elles appliquées tel que prévu dans le plan de lutte ?

Commentaires :

**Oui, tout est fait et mis en place.**

Cet élément est : à maintenir tel quel  à modifier

Modifications à apporter :

### CEnditiEns de mise en œuvre

Les conditions de mise en oeuvre	À maintenir	À bonifier	À prioriser
Le personnel est mobilisé.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une vision commune est partagée par l'équipe-école.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Le plan de lutte est arrimé au projet éducatif.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un comité représentatif du milieu est formé et est actif.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Du temps est dégagé pour élaborer et réguler le plan de lutte.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le portrait de situation correspond à la situation actuelle.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il est réaliste de mettre en place l'ensemble des moyens choisis.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les moyens ciblés répondent aux besoins réels de l'école.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les élèves sont impliqués.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une bonne collaboration est établie entre les membres du personnel.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une bonne collaboration est établie avec les parents et/ou les partenaires.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>